



Frais de cotisation carte bancaire

Par **kinou5445**, le **14/05/2008** à **13:54**

récemment je suis allée à ma bque qui a enlevé mes frais de cotisation de CB car j'avais une convention qui l'intégrait. (erreur de leur part) mais cela fait des années que je cotise à tort. Est-ce que je ne suis pas en droit de réclamer toutes ces cotisations. Merci pour votre réponse.

Par **frog**, le **14/05/2008** à **14:02**

Vous pouvez exiger l'application du tarif prévu dans le contrat que vous avez signé. Il en est de même si votre contrat prévoit une gratuité dans certains cas et que ces conditions sont remplies.